

protagonistes sont des personnalités aux traits caricaturés. On reconnaît en eux des symboles de la société. La mère infanticide ou l'employé frustré qui devient un corbeau, par exemple. On met ces personnages au centre, on les met en scène : c'est une échapatoire. On les juge. On leur jette l'opprobre. Il y a un côté manichéen, et aussi bouc émissaire. Sur tout, le fait divers crée du lien. Chacun a son opinion, on en parle. René Girard dans *la Violence et le sacré* explique qu'il resserre les liens sociaux. Le fait divers crée une situation anémique, c'est-à-dire un dérèglement. Or il y a besoin de redonner du sens et de remettre en ordre. La mort fascine aussi. Ou encore l'erreur judiciaire. Les gens, dans leur quotidien, sont victimes d'erreurs : ils ont un procès avec leur voisin, etc. Ils s'identifient. Il y a un effet catalyseur.

Les faits divers montrent-ils une évolution des mentalités ?

L.J.-L. Oui. Parfois ils sont très marqués dans un temps et une région donnés. L'appétit pour les faits divers était plus fort il y a un siècle qu'aujourd'hui. On peut le mesurer au nombre de pages qui leur sont consacrées dans la presse. Au début des années 1900, les comptes rendus des procès étaient restitués dans leur intégralité dans les journaux. Parfois, ils s'étaient sur une double page entière ! On peut se souvenir aussi que du temps où la peine capitale sévissait dans notre pays, les gens allaient en famille voir les mises à mort. Les crimes et les exécutions suscitaient un réel engouement. Les gens voyaient dans la dramaturgie des procès comme un miroir réfléchissant de la vérité du monde. Aujourd'hui, les faits divers occupent une place moindre.



LUCIE JOUVET-LEGRAND est maître de conférences en anthropologie et sociologie, spécialisée en criminologie à l'Université de Franche-Comté. Elle a publié aux éditions De Borée : *les Grandes Affaires criminelles de Franche-Comté et Un siècle de faits divers dans le Haut-Rhin.*

Les médias agissent-ils comme un miroir déformant ?

L.J.-L. Oui. Les faits divers ne reflètent pas la réalité dans le sens où certains sont surmédiatisés. Moi qui pratique le jogging, j'entends souvent des mises en garde par rapport au danger auquel je m'expose à aller ainsi seule sur des chemins isolés. Mais je connais les statistiques de la criminalité et je sais que j'ai très peu de risques de me faire ainsi assassiner, comme c'est arrivé en Seine-et-Marne à Nelly Crémel en 2002. Le fait divers reproduit dans les médias provoque un sentiment d'insécurité qui n'est pas corrélé à la réalité. On sait bien que les viols ou les cas d'inceste constituent la majorité des affaires traitées devant les assises. Or près de 90 % des viols sont commis par l'entourage familial ou les proches. Parfois, on peut penser qu'il y a de nouveaux types de faits divers, mais on se trompe. Par exemple on a cru que les viols en réunion perpétrés par des jeunes étaient un phénomène nouveau. Pas du tout. Ce phénomène existait auparavant.

Le fait divers provoque une catharsis ?

L.J.-L. Oui, au moment du crime, tout le monde peut s'émouvoir de façon similaire. Si un enfant est mort, chacun peut se projeter dans la douleur et le deuil des parents. On se sent concerné. On peut se mettre à leur place. On est impliqué mais sans s'exposer soi-même. L'affaire Grégory, c'est une des plus importantes du XX^e siècle, parce qu'elle réunit tous ces ingrédients... Le fait divers n'est pas près de disparaître. Il va peut-être prendre d'autres formes, évoluer. Grâce aux techniques scientifiques, aux analyses ADN, etc., les crimes seront peut-être davantage élucidés. Mais il y en aura toujours et on n'évitera pas les erreurs judiciaires. **INTERVIEW CORINE CHABAUD**

Tout l'été, sur France Culture, Michel Pomarède revient sur une disparition emblématique.

« Les parents d'Estelle veulent une réponse »

« Je pense que, face à ces drames, le processus d'identification est très fort. Cela pourrait concerner chacun de nous, nous renvoyer à nos propres enfants. Dans ma série, j'ai voulu raconter l'histoire d'une famille comme les autres qui se retrouve en plein cœur d'un fait divers. J'avais déjà réalisé une émission en 2004 qui traitait l'affaire de manière très factuelle. Quatorze ans après, j'avais envie, cette fois, de plonger dans l'intimité familiale et de raconter la manière dont la disparition d'une fillette de 9 ans laisse une trace au sein d'une fratrie. Arthur, son frère, et Estelle, la fille de la compagne de son père, ont accepté de se confier. Sur le silence, la volonté de préserver chacun

sans trop parler de celle qui n'est pas là... Ce qui m'a passionné, c'est aussi le combat d'Éric Mouzin, son père, qui a transformé son épreuve en force. Mon feuilleton est construit autour de lui parce que je l'admire énormément. Loin de sombrer dans l'aigreur et la rancune, il montre qu'on peut se relever quand l'inconcevable est arrivé. Il a une force intérieure incroyable. Je reviendrai aussi sur la contre-enquête des avocats, Maîtres Seban et Herrmann, qui est très critique. Avec les changements de procureurs tous les deux ans, l'affaire n'avance plus. Les parents d'Estelle veulent une réponse, savoir ce qui a bien pu se passer en janvier 2003. » **FLORENCE DAULY**

Du lundi au vendredi, de 13 h 50 à 14 h.



ESTELLE MOUZIN a disparu en 2003 à Guermantes (77).

